

Tarifs 2015-2016

Les tarifs sont établis conformément à la réglementation en vigueur pour les Associations Loi 1901.

Ils ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale du club du 27 août 2015.

Le montant de votre cotisation se calcule en additionnant les rubriques 1 et 2.

Les deux premières séances sont une période d'essai. Au-delà, l'adhésion doit être régularisée par la remise du dossier **COMPLET** avec le règlement.

En cas d'arrêt, seule une raison médicale avec remise d'un certificat de trois mois ou plus peut entraîner un remboursement partiel.

1	Libellé	Montant année	Activité(s) choisie(s)
1	Adhésion à l'association (obligatoire)	10 €	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Activités gymniques de la petite enfance – Club Labellisé	Licence comprise	
	Pour une séance hebdomadaire	103€	<input type="checkbox"/>
	Pour deux séances hebdomadaires de 45 minutes	143€	<input type="checkbox"/>
	Gymnastique artistique de loisir (Féminine et Masculine) – Enfants et Adolescents	Licence comprise	
	Pour une séance hebdomadaire	153€	<input type="checkbox"/>
	Pour deux séances hebdomadaires	193€	<input type="checkbox"/>
	Activités mixtes ados Team Gym	Licence comprise	
	Pour une séance hebdomadaire	153€	<input type="checkbox"/>
	Pour deux séances hebdomadaires	193€	<input type="checkbox"/>
	Activ'Gym mixte adulte et/ou Gym agrès adulte	Licence comprise	
	Pour une séance hebdomadaire	113€	<input type="checkbox"/>
	Pour deux séances hebdomadaires	153€	<input type="checkbox"/>
	Pour trois séances hebdomadaires	193€	<input type="checkbox"/>
	Gymnastique artistique compétition	Licence comprise	
Cotisation annuelle	223€	<input type="checkbox"/>	
MONTANT TOTAL POUR VOTRE ENFANT (1+2)			

Tarifs dégressifs pour enfants ou ados d'un même foyer fiscal: Cotisation plein tarif pour celle dont le montant est le plus élevé, remise de 20 € sur la 2^{ème} inscription, remise de 30 € sur la 3^{ème} et remise de 40 € sur la 4^{ème}

Règlement possible en 2 ou 3 fois. Remettre les 2 ou 3 chèques à l'inscription. Chaque chèque divise par 2 ou 3 fois la somme due et arrondie (ex : 203 € en 3 chèques de 73€, 65 € et 65 €). Le premier chèque est encaissé de suite, les suivants à la date indiquée au dos avant mars 2016.

Le dossier d'inscription est remis dans une enveloppe à UTILISER OBLIGATOIREMENT POUR SON RETOUR.